

Mobilités internationales 2021-2022

Démarches administratives



Adam FOLLEAS
Gestionnaire des mobilités
sortantes et aides financières

Liste des universités partenaires

- ▶ Université de Kyûshû à Fukuoka
- ▶ Université des Langues et civilisations étrangères (UNALCET) à Tokyo
- ▶ Université Doshisha à Kyoto
- ▶ Université Jôchi (Université Sophia) à Tokyo
- ▶ Université Keio à Tokyo
- ▶ Université Kyoritsu à Tokyo
- ▶ Université Meiji à Tokyo
- ▶ Université préfectorale d'Osaka à Osaka
- ▶ Université Rikkyo à Tokyo
- ▶ Université Seishin Joshi à Tokyo
- ▶ Université Tokyo Gakugei à Tokyo
- ▶ Université Waseda à Tokyo

Dossier de candidature

Remplir le dossier de candidature via le formulaire en ligne
: inalco.fr > [international](#) > [Actualités](#)

Pièces complémentaires à joindre :

- ▶ CV avec photo
- ▶ Certificat de Scolarité Inalco 2021-2022
- ▶ Relevés de notes depuis la L1 (Inalco et autres)
- ▶ Lettre de motivation
- ▶ Projet pour les étudiants en Master (en français + japonais)
- ▶ Pensez à souscrire à une assurance une fois sûrs d'avoir votre visa

Attention : **aucun dossier incomplet ou soumis hors délai ne pourra être traité.**

Calendrier du processus administratif



1

• Déposer sa candidature **en ligne** du **14 octobre** au **12 novembre 2021**

2

• **lundi 15 novembre - vendredi 26 novembre** : sélection des candidatures retenues pour un entretien

3

• **lundi 29 novembre** : communication du planning des entretiens par la DRI

4

• **Semaine du 6 au 10 décembre** : organisation des entretiens

5

• **Janvier 2022** : publication des résultats des délibérations

6

• Inscription auprès de l'université partenaire au cours du S2

7

• Candidature aux Aides Financières (dates des campagnes diffusées ultérieurement)

Les Aides à la Mobilité

- ▶ L'aide Régionale (Bourse mobilité IDF)
- ▶ L'aide Ministérielle
- ▶ L'aide INALCO
- ▶ Non-cumulables avec les aides du gouvernement japonais (mais candidatez Malgré tout à l'aide INALCO)



Modalités :

- ❖ Non cumulables
- ❖ Les étudiants boursiers gardent le bénéfice de leur bourse du CROUS
- ❖ Mensualités de 400 € environ (limite de 4 mois pour un semestre et 8 mois pour une année universitaire)

Pour nous contacter

- ▶ Adresse mail : mob-out@inalco.fr
- ▶ Bureau ouvert aux visites du lundi au mercredi
- ▶ 14h - 17h
- ▶ Bureau 3.37